

COMITE NATIONAL DU
ENSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENTDECRET D/2021/ 0044 /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION D'UN MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

la Charte de la Transition ;

la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de
l'Administration publique;le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise
effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité;l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant
abrogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux
en vigueur.le Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre,
Chef du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Madame
a SIDIBE précédemment Directrice Générale de l'Institut Supérieur des Mines et
Géologie de Boké est nommée Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche
Scientifique et de l'Innovation.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires,
prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal
officiel de la République.

26 OCT 2021

Conakry, le

Colonel Mamadi DOUMBOUYA